



Achat fond de commerce

Par Clairette86

Bonjour,
J'ai pris contact avec un vendeur de son fond de commerce sur le bon coin le 7 janvier...nous avons échangé sur le bon coin puis je n'ai pas donné suite.
Aujourd'hui, je souhaite de nouveau visiter son fond de commerce et éventuellement faire une offre.
Entre temps,
Une agence immobilière m'a envoyé la fiche de vente de ce fond de commerce avec accord de confidentialité.
Dois je passer par l'agence obligatoirement ou puis je continuer avec le vendeur en direct svp?
Merci de votre retour

Par ESP

Bonjour
Comment l'agence a-t-elle eu connaissance de votre intérêt pour cet FDC?

Par Clairette86

Ils me l'ont proposé par téléphone et je leur ai dit que c'était pas la peine de m'envoyer la fiche car je l'avais déjà contacté.